



École doctorale de Science politique ED 118

Rapport Hcéres

► **To cite this version:**

Rapport d'évaluation d'une école doctorale. École doctorale de Science politique ED 118. 2009, Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne. hceres-02035392

HAL Id: hceres-02035392

<https://hal-hceres.archives-ouvertes.fr/hceres-02035392>

Submitted on 20 Feb 2019

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



agence d'évaluation de la recherche
et de l'enseignement supérieur

Section des Formations et des diplômes

Rapport d'évaluation
de l'école doctorale n°119
"Ecole doctorale de Science
politique "
de l'Université Paris 1 –
Panthéon Sorbonne



mai 2009

Contexte général

L'ED 119 occupe une place majeure dans la formation des docteurs en science politique en France. Avec l'IEP de Paris, en effet, l'Université de Paris 1 - Panthéon Sorbonne concentre l'un des potentiels les plus importants de directeurs de recherche en science politique. Une bonne partie des enseignants de la discipline qui sont recrutés annuellement dans les établissements d'enseignement supérieur et de recherche français provient de cette ED (20 %). Paris 1 est aussi la seule université à posséder en propre une école doctorale de science politique (celle de Bordeaux est commune à l'IEP et à l'Université). C'est dire toute l'importance de cette école doctorale dont une autre particularité est d'être en réalité adossée à une seule unité de recherche, l'UMR CRPS. En effet, le potentiel d'encadrement doctoral offert par l'autre laboratoire d'accueil annoncé, l'UMR CEMAF, se résume à un seul HDR. Il ne fait aucun doute que les doctorants formés ici sont parmi les meilleurs de France si on s'en tient au seul critère de la reproduction de l'étroite communauté universitaire de science politique. Néanmoins, cette performance est liée à un ensemble de facteurs contextuels (prestige accumulé, auto-sélection, rayonnement de Paris 1) qui masquent certaines faiblesses de cette formation doctorale.

Constats

- Administration et moyens de l'ED

Le paradoxe est que cette école doctorale d'excellence repose sur une gouvernance peu transparente et une base matérielle bien fragile.

Le conseil de l'école comprend 18 membres. Si sa composition et ses attributions sont conformes à l'arrêté d'août 2006, la réalité du pouvoir de décision dépend d'un conseil pédagogique qui regroupe tous les HDR en science politique de Paris 1 (en fait les HDR du CRPS). Ce conseil pédagogique se réunit plusieurs fois par an. Il délibère sur les décisions de gestion. Il joue aussi un rôle prépondérant dans l'attribution des allocations de recherche, puisqu'il établit le classement des candidats qui conduit à attribuer les allocations, le conseil de l'ED n'étant ici qu'une chambre d'enregistrement. Ainsi, le conseil pédagogique se substitue à bien des égards au conseil de l'ED dont on a le sentiment qu'il n'a qu'une existence formelle. L'absence de bureau conforte ce sentiment. En revanche, il est surprenant que ce conseil pédagogique n'ait pas encore formalisé un parcours doctoral qui serait spécifique à l'école doctorale.

Le budget de 20.000 euros est consacré pour un tiers environ à des dépenses de documentation qu'on penserait normalement prises en charge soit par le CRPS, soit par le département de science politique (UFR 11). De même, une partie du budget est allouée au master recherche, selon un principe ancien du temps des DEA qui n'a pas été revu. La moitié du budget est consacrée aux dépenses des doctorants, mais compte tenu du nombre de ceux-ci, la dépense théorique par doctorant est fort modeste. L'école est également confrontée à une pénurie de locaux inquiétante (absence de lieu pour réunir les doctorants, bureau de 6 m² pour le responsable administratif).

- Bilan quantitatif

Il y a :

- 151 thèses inscrites (données du complément d'information).
- 23 HDR (22 rattachés au CRPS et 1 au CEMAF), dont 18 dirigent effectivement des thèses (125). 18 HDR émérites ou associés complètent ce potentiel d'encadrement doctoral, dont 14 dirigent effectivement des thèses (26).



- 60 thèses soutenues sur la période de référence du dossier (01/2005 - 15/10/2008).

La durée moyenne des thèses est très élevée (6,5 ans).

Le taux de placement des docteurs dans le monde académique est d'environ 50 %.

Un point inquiétant de ce bilan est la durée des thèses qui tend à s'allonger, alors que partout ailleurs elle tend à diminuer. Il semble que l'idée de faire une thèse en plus de 6 ans, même lorsque le doctorant n'est financé que sur trois ans, ne soit pas considéré comme un problème. Un autre point inquiétant concerne le nombre de doctorants dirigés par certains HDR, même si le complément d'information montre une situation plus satisfaisante en matière de répartition des doctorants entre les HDR.

- Encadrement et suivi

La responsabilité de l'encadrement doctoral incombe essentiellement aux directeurs de thèses. Certains d'entre eux organisent des séminaires doctoraux réguliers avec les doctorants dont ils ont la responsabilité. Afin d'inciter les doctorants à échanger sur leurs travaux, l'école a mis en place un dispositif où chaque doctorant peut s'adresser à un « discutant » choisi parmi les HDR responsables d'un séminaire recherche de l'un des masters de science politique. En première année, le doctorant peut suivre le séminaire de son discutant et, en deuxième année, il doit remettre un bilan d'avancement de sa recherche doctorale à son directeur et à son discutant. Ce bilan est nécessaire pour être autorisé à s'inscrire en troisième année.

Pour faire face à l'allongement de la durée des thèses, l'ED a rendu les réinscriptions conditionnelles au-delà de la troisième année (bilan d'avancement, demande de dérogation et avis du directeur de thèse, saisie du conseil pédagogique en cas de difficulté).

Tout ceci va dans le bon sens, mais ces procédures sont peu décrites et peu formalisées. Il manque un document clair définissant les responsabilités respectives des doctorants et des HDR, ainsi que les étapes d'un véritable parcours doctoral.

- Financement des thèses

37 % des thèses sont financées : 31 % par des allocations de recherche MESR et 6 % par diverses sources (CIFRE, organismes, MAE et financements pour doctorants étrangers, Conseil régional...).

L'ED ne connaît pas précisément la situation des 63 % de doctorants sans financement spécifique pour la thèse, entre ceux qui sont salariés et ceux qui ne le sont pas. Elle estime à une vingtaine le nombre de doctorants exerçant une activité professionnelle rémunérée sans lien avec leur recherche doctorale.

Un autre point inquiétant provient de la situation de ceux qui ont bénéficié d'un financement de thèse, mais qui n'ont pas terminé leur recherche doctorale dans le délai imparti de trois ans (62,5 % des doctorants financés). Le fait que la plupart d'entre eux puissent accéder à un poste d'ATER est rassurant, mais pas totalement compte tenu de la durée moyenne des thèses. Par ailleurs, les doctorants qui n'ont aucun financement spécifique accèdent peu à ces postes d'ATER.

- Formation

Il n'existe pas de "programme doctoral" à proprement parler, mais une série d'activités qui semblent facultatives pour la plupart, sauf dans le cas du séminaire général de l'école doctorale qui consiste en une quinzaine de conférences invitées par an, organisées et animées par les doctorants eux-mêmes. De nombreux ateliers centrés sur la méthodologie sont organisés en fonction des besoins exprimés par les doctorants. Enfin, une "journée de l'école doctorale" est prise en charge chaque année par un groupe de doctorants : une thématique est choisie, un appel à communications est rédigé, un comité scientifique est constitué, etc. Cette journée participe fortement à la formation professionnelle académique des doctorants.

Tous les autres aspects de la valorisation de la thèse, en particulier pour ceux qui ne se destinent pas au monde académique, sont peu développés. A cet égard, la déclaration de politique générale de Paris 1, de même que le dossier d'accréditation de l'ED font état d'un plus fort volontarisme pour l'avenir.

- Ouverture nationale et internationale

Au vu du dossier, 21 % des doctorants sont issus d'un master obtenu hors Paris 1.

Un peu plus d'un tiers des doctorants sont étrangers. Le nombre des co-tutelles (11) peut être considéré comme notoire dans une discipline où ce dispositif est peu développé.

D'une façon générale, les moyens de l'école doctorale ne lui permettent pas d'avoir une politique internationale soutenue. Néanmoins, on compte un atelier d'anglais, un atelier d'écriture en anglais et un encouragement à participer aux colloques et congrès internationaux. Environ 6 % des publications référencées des docteurs sont en langue anglaise (dont la moitié émanant de doctorants étrangers).

Projet

Les priorités affichées dans le projet concernent la réduction de la durée des thèses, une meilleure socialisation intellectuelle des étudiants étrangers et un effort pour les doctorants qui ne s'engageraient pas dans une carrière académique. Cependant, les moyens par lesquels ces objectifs pourraient être atteints ne sont pas explicités. Il faut sans doute saluer la création d'une responsabilité de coordination de l'ED, bien que les effectifs de cette école soient plutôt dans la moyenne basse et que le lien avec l'équipe de recherche soit quasi osmotique. Globalement l'ED est consciente qu'il lui faudra s'adapter aux règles générales et cherchera à le faire sans modifier son fonctionnement sur le fond.

Conclusion

- Points forts :

- Excellente insertion professionnelle des docteurs dans le monde académique, témoignant d'une qualité reconnue des thèses et des publications associées.
- Forte adhésion et dynamisme incontestable des doctorants, qui ont conscience de faire partie d'un des lieux de l'excellence académique de la discipline.

- Points faibles :

- Une gouvernance peu transparente.
- La durée moyenne des thèses ; le taux de thèses non financées ; le taux d'abandon.
- Un parcours doctoral encore à construire ; une responsabilité à l'égard de l'insertion extra-académique des doctorants à mieux définir.
- Une ouverture internationale encore timide même si la notoriété de la Sorbonne permet d'accueillir nombre de doctorants étrangers et malgré les efforts pour inciter les doctorants à participer à des colloques internationaux.



- Commentaire et recommandations :

Cette école doctorale participe fortement à la reproduction de la science politique en France. Cette reproduction est peu tournée vers l'international et peu intéressée par le monde extra-académique. On peut se demander si la situation éclatée de la science politique à Paris, entre l'IEP et Paris 1, et le caractère mono-site et mono-disciplinaire de cette école doctorale ne sont pas des éléments explicatifs de cette situation.

Même si elle est adossée à deux UMR, la quasi-totalité du potentiel d'encadrement doctoral de l'école est fourni par une seule unité de recherche. Cette situation est singulière.

Notation



- Qualité de l'adossement scientifique (A+, A, B ou C) : A
- Fonctionnement de l'ED (A+, A, B ou C) : B
- Encadrement (N/HDR, durée des thèses, financements, etc.) (A+, A, B ou C) : B
- Suivi et insertion des docteurs (A+, A, B ou C) : B

NOTATION GLOBALE (A+, A, B ou C) (voir hiérarchisation dans la note explicative ci-après) : B



Observations du président



Pas d'observations transmises par l'établissement.